

## Un exemple remarquable pour notre transition énergétique

Sur la commune de St Sauveur (54), il n'y a pas besoin de s'interroger sur la transition énergétique : c'est une activité très ancienne. La dernière scierie qui subsiste fonctionne grâce à l'énergie hydraulique. Il en fut répertorié 11 sur ce petit cours d'eau depuis le XVIème siècle.

En aval de la scierie du Marquis (en ruines) -à droite sur le plan-, la prise d'eau sur le Val alimente un bief creusé à flanc de coteau. Au bout de 2km, le dénivelé de 40m par rapport au ruisseau permet d'obtenir une chute d'eau captée dans une conduite forcée qui actionne une turbine.

<http://www.machet.eu/#histoire>



un canal assis sur une courbe de niveau a permis d'obtenir une chute de 40 mètres

### **Aménagement du territoire et valorisation hydraulique.**

Que peut-on faire avec de l'eau et du bois en 2012 ?

Première solution : (1) laisser filer l'eau dans des « rivières sauvages » vers l'océan et exporter le bois en Chine.

Alternative écologique, économique et sociale : exploiter la forêt, scier le bois sans recourir à l'énergie nucléaire, transformer, valoriser les produits locaux et ... très accessoirement, créer des emplois.

L'aménagement du territoire rural ne se résume pas à cet exemple remarquable, mais c'est l'addition de ce genre d'activités qui contribue au maintien du tissu rural.

<http://machetproduction.wordpress.com/sciage-facon-force-eau-hydraulique/>

## **Un aménagement cependant contraire au dogme et aux textes actuels sur l'eau**

Cet ingénieux canal (2) ... est très mal vu par la continuité écologique alors qu'il serait nécessaire d'en créer de multiples dans le cadre de la transition énergétique

<http://cedepa.wordpress.com/2012/05/08/canal-ecologique/>

## **Potentiel hydraulique de la France**

Ces possibilités de valorisations énergétiques offertes par l'eau et le relief, tournées en dérision quand la production est inférieure à 200 kW, ne sont pas prises en compte dans l'estimation du potentiel hydroélectrique national qui nous semble à cet égard très sous-estimé.

(1 ) ce scénario est très en vogue en 2012.

(2 ) « Machet » est porté par une Collectivité. Il faudrait aussi susciter des Machet privés : des milliers de sites en France pourraient recouvrer un usage sans le frein dogmatique et l'étai administratif.